



Différend avec mon propriétaire

Par **christine**, le **03/02/2008** à **21:25**

je loue un petit logement en rénovation, derrière une auberge, depuis le mois de juin 2007. Le propriétaire de cette auberge n'a pas voulu faire de bail mais il a juste défini un loyer que je déclare à la CAF. Comme ce logement est en travaux, réalisés par lui-même, il n'a pas voulu que je paie les charges car je suis rarement dans le logement, je fais beaucoup de stage à travers la France, encore étudiant. De même les travaux ne sont pas terminés, le chauffage ne fonctionne pas et les canalisations sous le terrain ont cédé. Il faut donc rénover encore. Seulement je viens de décider de ne plus y habiter car ça me revient trop cher surtout pour y vivre très peu parfois 1 ou 2 jours par mois.

J'ai donc prévenu mon propriétaire ainsi que la CAF, je suis allé chercher les quelques affaires qui me restaient et on s'est quitté en bon terme, il m'a même proposé de dormir à l'auberge si je passais dans les environs.

Aujourd'hui je reçois un récapitulatif des loyers versés (en oubliant celui de juin) mais il a ajouté des charges(chauffage/EDF/eau) de 442 € estimation qu'il a décidé de faire sans m'en parler et qu'il demande de régler

Que dois-je faire de ce courrier ? Merci de me donner des conseils

Thomas B.